**Déclaration des élus CGT au CSE concernant l’alerte des médecins du groupe Stellantis France du 11 octobre 2021**

**Le 11 octobre 2021, l’ensemble des médecins du groupe Stellantis France ont alerté l’employeur concernant l’intensité des problèmes de santé de nature différente, transversaux et relevant de la responsabilité de l’employeur.**

**La CGT s’y associe pleinement.** En effet, les différentes inquiétudes et préoccupations concernant la dégradation des conditions de travail, l’employabilité, les RPS et la difficulté d’expression sont partagées par l’ensemble des salariés et des élus CGT au CSE, par exemple :

* **Sur les dégradations des conditions de travail**, le manque d’entretien et de renouvellement du matériel y compris sur des éléments de sécurité, donnant le sentiment au quotidien d’une usine low-cost, là où il avait été annoncé l’Usine du Future,
* **Sur l’employabilité,** où la situation s’aggrave**,** avec une sévérisassions des exigences au poste et l’intensification de l’activité, des reclassements quasiment impossibles dû aux différentes restructurations et arrêts d’activité, un manque flagrant d’adéquation homme/poste, la disparition des postes labellisés et des postes d’accueil, le constat que les différents projets de la direction que leur création ne fait pas partie des objectifs, avec deux populations particulièrement concernées, les anciens (surexposés et développent des TMS) et les jeunes pour la plupart intérimaires (assignés aux postes les plus pénible), qui lorsqu’ils sont renvoyés chez eux oblige les salariés aux capacités réduites à retourner sur des postes exposés. Chez les ETAM, la généralisation de l’usage de l’Anglais exclut de nombreux salariés.
* **Sur les RPS,** avec l’augmentation constaté du nombre de salariés en situation de RPS, l’activité partielle qui pèse car la charge ne faiblit pas, sur le tertiaire, la fusion et les différentes réorganisations perdent les salariés, les suppressions des postes de prévention, et les ergonomes non remplacés ou en AP alors que les risques augmentent, la réduction des effectifs qui induit une augmentation non gérable de la charge de travail des salariés qui restent, et une perte de compétence non négligeable, des chefs d’équipes souvent en poste, des hiérarchique écartelés entre les objectifs à atteindre et la gestion de leur équipes, l’obligation de maitrise de l’anglais dans le tertiaire, le sentiment d’impuissance généralisée des salariés qui sont démobilisés, résignés et dans l’incompréhension devant le manque de réaction de la direction, et attendent pour certains le coup dur à même de provoquer un électrochoc.
* **Sur la difficulté de remonter les alertes,** avec la diminution des passages à l’infirmerie (pression autour de la production, peur des conséquences, dissuasion des managers), et le système d’alerte qui ne fonctionne pas.

**Quand est-ce que la direction prendra enfin en compte l’alerte des médecins ? Alerte qui a déjà de nombreuse fois été partagées non seulement par l’ensemble des salariés dans chaque équipe mais aussi par la CGT qui dénonce régulièrement l’aggravation des conditions de travail, et de la santé des salariés !**

**Cette situation est intolérable, l’entreprise a financièrement les moyens de mettre en place des mesures immédiates et adaptées afin de régler l’ensemble des problèmes remontés.**

A Sochaux, le 27 juin 2022